



## AVIS PUBLIC

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée que lors de la séance ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le 10 septembre 2019 à 19 h 30 en la salle du Conseil municipal située au 2490, rue de l'Église à Val-David (Québec) J0T 2N0, le Conseil devra statuer sur les deux (2) demandes de dérogation mineure suivantes :

**1. DM-2019-00058 :**

Adresse : 50, rue Alarie

Lot(s) : 2 991 299 du cadastre du Québec

Objets : permettre l'empiètement du bâtiment principal de 1,25 mètre dans la marge de recul arrière alors que le règlement de zonage n°601 prescrit une marge de recul arrière de 4,00 mètres dans la zone H-08

**2. DM-2019-00060 :**

Adresse 1491, rue Le Familial

Lot(s) : 2 991 319 du cadastre du Québec

Objet : permettre la construction d'un sous-sol pour la maison mobile alors que le règlement de zonage n°601 prescrit que la construction d'un sous-sol est interdite pour une maison mobile

Donné à Val-David, le 26 août 2019

Sophie Charpentier,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière